

Journées d'accueil et de formation des fonctionnaires stagiaires

26, 27, 28 août 2019

Les **26, 27 et 28 août 2019** les personnels enseignants et d'éducation stagiaires des lycées et collèges, ainsi que les personnels psychologues de l'Education Nationale stagiaires, sont invités à participer aux journées d'accueil selon les dispositions suivantes :

	Lundi 26.08.2019	Mardi 27.08.2019	Mercredi 28.08.2019
MATIN	<p>8 h 45 – 12 h 00</p> <p>ACCUEIL INSTITUTIONNEL par monsieur le Recteur et monsieur l'Administrateur provisoire de l'ESPE :</p> <p>Présentation générale de la formation Accueil administratif</p> <p>UNIVERSITE BORDEAUX Amphi Aula Magna PESSAC</p> <p>Une pièce d'identité devra impérativement être présentée à l'entrée</p>	<p>9 h 00 – 12 h 00</p> <p>Stagiaires enseignants + CPE :</p> <p>Formation pluridisciplinaire : « ENTREE DANS LA CLASSE, ENTREE DANS LES MISSIONS » avec un professeur formateur académique et un professeur formateur ESPE</p> <p>ESPE Aquitaine 160 avenue de Verdun MERIGNAC</p>	<p>9 h 00 – 16 h 00</p> <p>Stagiaires enseignants + CPE :</p> <p>Formation disciplinaire :</p> <p>« ENTREE DANS LES APPRENTISSAGES, ENTREE DANS LES MISSIONS » avec PFA, formateur ESPE</p> <p>ESPE Aquitaine 160 avenue de Verdun MERIGNAC</p>
APRES- MIDI	<p>14 h 30 – 17 h 00</p> <p>Stagiaires enseignants + CPE : Formation pluridisciplinaire : « ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT » avec un chef d'Etablissement et un professeur formateur ESPE</p> <p>ESPE Aquitaine 160 avenue de Verdun MERIGNAC</p> <p>Fonctionnaires stagiaires PsyEN :</p> <p>RECTORAT de BORDEAUX Salle Louis Liard 9 rue Pierlot BORDEAUX</p>	<p>14 h 00 – 17 h 00</p> <p>Stagiaires enseignants + CPE : (ne sont pas concernés les PsyEN) Ne sont pas concernés les fonctionnaires stagiaires affectés à temps complet</p> <p>Formation disciplinaire : PRESENTATION DE LA FORMATION PAR MENTION ET PAR PARCOURS par les co-responsables de parcours</p> <p>ESPE Aquitaine 160 avenue de Verdun MERIGNAC</p>	<p>Sauf pour les STG en Allemand : Goethe Institut 35 cours de Verdun BORDEAUX</p>

Ces informations peuvent encore évoluer jusqu'au 26.08.2019. Consultez cette page régulièrement.

Le 30 août 2019, jour de pré-rentree, sera lui aussi un jour d'accueil et de formation, dans l'établissement d'affectation, organisé par le chef d'établissement et le tuteur